



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Environnement: services extérieurs

Question écrite n° 39903

Texte de la question

M Noël Ravassard attire l'attention de M le ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, chargé de l'environnement, sur la répartition des compétences entre les divers services extérieurs de l'Etat. Un arrêté interministeriel du 17 décembre 1987 a défini les missions relevant du ministère chargé de l'environnement et assurées par les directions départementales de l'agriculture et de la forêt. Ce texte semble amorcer un dessaisissement de fait, et engager un processus d'affaiblissement de la représentation territoriale du ministère de l'environnement. Il lui demande s'il ne serait pas nécessaire de réaffirmer les missions des délégués régionaux à l'architecture et à l'environnement, et de leur donner véritablement les moyens d'exercer.

Données clés

Auteur : [M. Ravassard Noël](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39903

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mai 1988, page 1939